

**COMPTE-RENDU**  
**DE**  
**LA SEANCE DU CCAS**  
**DU**  
**24 NOVEMBRE 2022 – 18 HEURES 00**

**PRESENTS** : Tous les membres en exercice, sauf :

- ROUSSELLE Véronique, absente excusée
- VOIRIN Josiane, absente excusée
- Madame ESTRADE Sylvie, absente
- Madame MOUSSET Fabienne, absente

Sous la Présidence de Lisette RAVAT.

Madame Karine PERROTIN a été nommée secrétaire de séance.

---oooOOOooo---

**Approbation du compte rendu du 12 avril 2022 avec 7 voix POUR**

**QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :**

1) **Participation au téléthon :**

L'association « La Source » recevant déjà une subvention annuelle de 160.00 comme toutes les autres associations, la mairie, par le biais du CCAS, paiera donc, certaines factures de fournitures à hauteur de 500.00 €.

**Résultat du vote : Pour : 8 ; Contre : 0 ; Abstentions : 0**

2) **Organisation des gouters : Noël des Enfants et des Aînés :**

- **Goûter des aînés le 9 décembre** (concerne les personnes de plus de 65 ans)

146 personnes seront présentes au goûter + 11 pensionnaires et 2 accompagnateurs de la maison de retraite.

Il a été prévu :

- 6 « mignardises » par personne + les boissons, ainsi qu'une rose pour les Dames

Les colis seront composés de la façon suivante :

- Cadeau aux « femmes » : colis acheté à la pharmacie de la commune et un colis de « Saveurs de Cogne ».
- Cadeau « homme » : 1 bouteille de vin de la Tour en Gâtigne et un colis de « Saveurs de Cogne ».
- Les pensionnaires de la maison de retraite auront un colis de la pharmacie.

Le spectacle commencera à 14 h avec l'Orchestre J-Pierre BERNARD qui facturera sa prestation à hauteur de 1000.00 €, les repas de midi seront prévus par la municipalité, des repas supplémentaires seront donc commandés à la cantine pour les artistes.

➤ Goûter des enfants le 16 décembre : (208 enfants en tout)

La troupe est située à Rousson, le spectacle « le père Noël et la potion magique » se jouera le matin pour les enfants de la maternelle et l'après-midi pour les élèves de l'école élémentaire pour un montant total de 1000.00 € (les repas de midi seront là aussi commandés à cantine par la Mairie).

Il est prévu pour chaque enfant : 1 père-noël en chocolat, une boisson, une compote, papillotes, 1 mini pain au chocolat / croissant / chouquettes.

Pour les enfants de la maternelle, les goûters seront emballés dans des petits sacs qui seront distribués par les maitresses en fin de matinée. Pour les enfants de l'école primaire, le goûter aura lieu dans la grande salle du foyer après le spectacle.

Les livres offerts aux enfants seront emballés le mercredi 14 décembre prochains à 14 h et seront distribués par le Père Noël après le spectacle dans la petite salle du Foyer.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 h 45

---oooOOOooo---

Compte-rendu établi par Karine PERROTIN, secrétaire de séance.

---oooOOOooo---